

BENELUX OPEN RACES

Circuit: Zandvoort – 26 & 27 Mai 2018

RÈGLEMENT PARTICULIER

Article 1. Définition de l'épreuve.

Le « Benelux » a le statut d'épreuve OPEN.

L'épreuve est composée des séries et/ou coupes des Championnats : European & Benelux VW Fun Cup.

Article 2. Organisation.

L'épreuve sera organisée par Kronos Events, Rue des Pieds d'Alouettes 37 à 5100 Naninne en conformité avec les prescriptions du code Sportif international de la FIA, les prescriptions du RACB SPORT avec autorisation de la FFSA, les règlements sportifs et techniques composant l'épreuve, le présent règlement particulier et additionnel ainsi que ses annexes. Les modifications, amendements et/ou changements apportés au présent Règlement Particulier seront annoncés uniquement par voie d'Additifs datés et numérotés (publiés par l'organisateur ou les commissaires sportifs).

Les règlements des championnats belges figurent à l'adresse www.racb.com.

De par leur engagement, tous les concurrents et pilotes s'engagent à respecter ces textes et à considérer le présent règlement comme faisant partie intégrante du règlement spécifique de leur coupe, série ou championnat.

En cas de divergences d'interprétation du présent règlement, seul le texte français fera foi.

Article 3. Informations spécifiques à l'épreuve.

3.1 Nom de l'épreuve : Benelux Open Races

3.2 Autorité Sportive Nationale : Royal Automobile Club of Belgium
RACB SPORT
Rue d'Arlon 53
B-1040 BRUXELLES (Belgique)
Téléphone : +32 22 87 09 11 - Fax : +32 22 30 75 84
E-mail : sport@racb.com

3.3 Organisateur : Kronos Events SA
Rue des Pieds d'Alouettes 37
B-5100 NANINNE (Belgique)
Téléphone : +32 81 63 23 80 - Fax : +32 81 40 17 25
E-mail : rates@kronosevents.be

3.4 Secrétariat et permanence : Jusqu'au samedi 26 mai 2018 à 09h00: voir organisateur
Nathalie Daubremé +32 494 51 70 88
À partir du samedi 26 mai 2018 à 09h : Circuit de Zandvoort

3.5 Date et lieu de l'épreuve : 26 et 27 mai 2018
Circuit Zandvoort (Pays-Bas)

3.6 Circuit : Circuit Park Zandvoort (NED)
Longueur : 4307 m
Sens de la course : sens des aiguilles de la montre.

3.7 Engagement : à rentrer auprès de l'organisateur

VW Fun Cup : Clôture et paiement des droits simples: 24 mai 2018 à 18h00. Le promoteur se réserve le droit de refuser toute participation.

3.8 Vérifications sportives : Timing en annexe du présent règlement

Lieu : Média Center - Paddock 1.

Pour les pilotes, le passage aux vérifications sportives est obligatoire.

Les demandes de dérogations justifiées doivent être adressées par mail au directeur de l'épreuve (laurent@kronosevents.be) et sont sous réserve d'acceptation du Collège des Commissaires Sportifs.

Attention : les pilotes étrangers doivent être en possession d'une attestation de leurs fédérations les autorisant à participer à l'épreuve.

3.9 Vérifications techniques : Timing en annexe du présent règlement

Lieu : Box Pitlane.

3.10 Tableau d'affichage officiel : Média Center - Paddock 1.

3.11 Briefings : Timing en annexe du présent règlement

Ils auront lieu dans la salle de presse/briefing. Le briefing est obligatoire pour les pilotes.

Les demandes de dérogations justifiées doivent être adressées par mail au directeur de l'épreuve (laurent@kronosevents.be) et sont sous réserve d'acceptation du Collège des Commissaires Sportifs.

3.12 Podium :

La cérémonie de podium est obligatoire pour tous les pilotes étant parmi les 3 premiers du classement général.

3.13 Parc fermé :

Lieu : Paddock 1B

3.14 Durée des courses : Suivant le timing en annexe du présent règlement

3.15 Essence :

Les concurrents peuvent aller se fournir en essence à la pompe située dans l'enceinte du circuit. Les concurrents peuvent aller se fournir en diesel à la pompe située en dehors de l'enceinte du circuit. Les concurrents sont autorisés à ravitailler dans leurs voies des stands respectives.

Article 4. Officiels.

Promoteur du Meeting	Marc Van Dalen (Bel)	Lic. RACB 3063
<u>4.1 Direction de course :</u>		
Directeur de l'épreuve	Laurent Voogt (Bel)	Lic. RACB 1426
Directeur de Course VW Fun Cup	Pierre Delettre (Bel)	Lic. RACB 0579
Directeurs de course adjoints :	Jean-Luc Gelders (Bel)	Lic. RACB 2164
<u>4.2 Secrétariat du meeting :</u>		
	Nathalie Daubremé (Bel)	Lic. RACB 3183
	Valérie De Backer (Bel)	Lic. RACB 1991
<u>4.3.1 Commissaires sportifs :</u>		
Président du Collège:	Guy Daubie (Bel)	Lic. RACB 2652
Membres :	Georges Vandendriessche (Bel)	Lic. RACB 0427
	Willen Kijzer (NL)	Lic. KNAF
<u>4.4 Commissaires techniques :</u>		
Chef de file :	Jean-Pierre De Backer (Bel)	Lic. RACB 1414
<u>4.5 Service Médical :</u>		
Coordinateur Circuit Zandvoort	Mark Kolenbrander	Lic. KNAF 39541
<u>4.6 Service de chronométrage :</u>		
	RIS Timing	
	Michael Goblet (Bel)	Lic. RACB 2375
Coordinateur Circuit	Mark Penthum (NL)	Lic. KNAF 32342
<u>4.7 Commissaires de stands :</u>		
Circuit de Zandvoort	Rene Van Delft (NL)	Lic. KNAF 38813
<u>4.8 Commissaires de piste :</u>		
Circuit de Zandvoort	Rob Bunschoten (NL)	Lic. KNAF 35512
<u>4.9 Sécurité :</u>		
Coordinateur Circuit	Paul Van Ommereren (NL)	Lic. KNAF 26331
Coordinateur Kronos	Bernard Delvenne (Bel)	Lic. RACB 2398
<u>4.10 Relations Concurrents :</u>		
	Roland Debande (Bel)	Lic. RACB 3481
	Michel De Backer (Bel)	Lic. RACB 2930

Article 5. Timing.

L'épreuve commence avec les vérifications techniques et/ou sportives et se termine à l'expiration d'un des délais les plus tardifs suivants :

- délai de réclamation ou d'appel ou fin de l'audition
- fin des vérifications sportives et/ou techniques entreprises en conformité avec le code

5.1 Départs des compétitions : Les procédures seront données lors du briefing.

5.2 Ouverture du paddock : Vendredi 25 mai à partir de 18h00.

Article 6. Laissez-passer – Cartes de Fonction.

Pas de documents – Open Meeting.

Article 7. Assurance.

L'organisateur a souscrit une assurance en conformité avec les dispositions de Loi en vigueur en la matière.
Numéro de police : 730.261.439 (Axa)

Article 8. Divers.

- 8.1 La vitesse maximale autorisée dans les stands sera de 50 km/h.
- 8.2 En VW Fun Cup, les fenêtres Pit Stop auront lieu toutes les 45 minutes, ouverture 10 minutes avant et fermeture 10 minutes après l'heure idéale.
- 8.3 Le directeur de course de la série et/ou le directeur de l'épreuve, en consultation avec un membre du Collège des Commissaires Sportifs, se réserve le droit d'infliger comme pénalité un « Drive Through » en lieu et place d'une autre pénalité prévue ou non au tableau des pénalités. Toute autre décision et/ou sanction sera laissée à l'appréciation du Collège des Commissaires Sportifs.
- 8.4 Droit de réclamation :
Le montant du droit de réclamation fixé par le RACB Sport : 500 €
Droits d'appel :
Le montant du droit d'appel national (RACB Sport) : 2000 €
Le montant du droit d'appel international (FIA) : 6.000€
- 8.5 Aucune récompense autre que celles prévues avec les coupes et trophées des cérémonies de podium ne sera attribuée.
- 8.6 La grille de départ sera effectuée sous la responsabilité du responsable des grilles de départ. Les concurrents et pilotes devront être prêts, à la sortie de leur paddock respectif, 30 minutes avant l'heure de début de leurs courses.
- 8.7 Le nombre de voitures admises aux essais et aux courses organisées par le Participant est limité suivant la norme FIA ou RACB applicable, conforme à l'homologation en vigueur du circuit.
- 8.8 La présence de toute source de chaleur produisant une flamme est défendue dans la voie des stands, dans les stands ainsi que dans une zone de 2 mètres derrière les stands. Il est strictement interdit de souder ou fumer dans la voie des stands, dans les stands ainsi que dans une zone de 2 mètres derrière les stands. Les contrevenants encourent une pénalité financière de 250€ par infraction.
- 8.10 VW Fun Cup – BiPlaces – Arrêts aux stands :
Le temps d'arrêt obligatoire (pit IN/OUT) : 2'00'' avec passager, 2'20'' sans passager.

Visa RACB Sport :